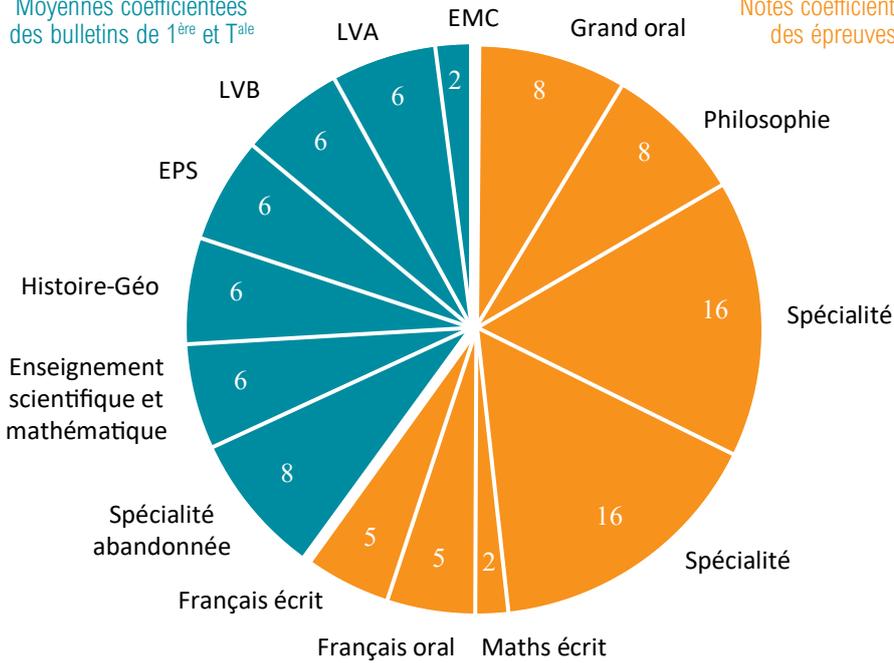


L'organisation du bac à compter de la session 2026

**Contrôle continu
40 coefs**
Moyennes coefficientées
des bulletins de 1^{ère} et T^{ale}

Bac général
structure et coefficients

**Épreuves terminales
60 coefs**
Notes coefficientées
des épreuves



Les options en filière générale : 14 coefs maximum

= au maximum 3 enseignements optionnels en première (6 coefs) et 4 enseignements optionnels en terminale (8 coefs) qui s'ajoutent aux 100 coefs du bac.

Les options en filière technologique : 8 coefs maximum

= au maximum 2 enseignements optionnels en première (4 coefs) et 2 enseignements optionnels en terminale (4 coefs) qui s'ajoutent aux 100 coefs du bac.

- Une option est coefficientée 2 par année :

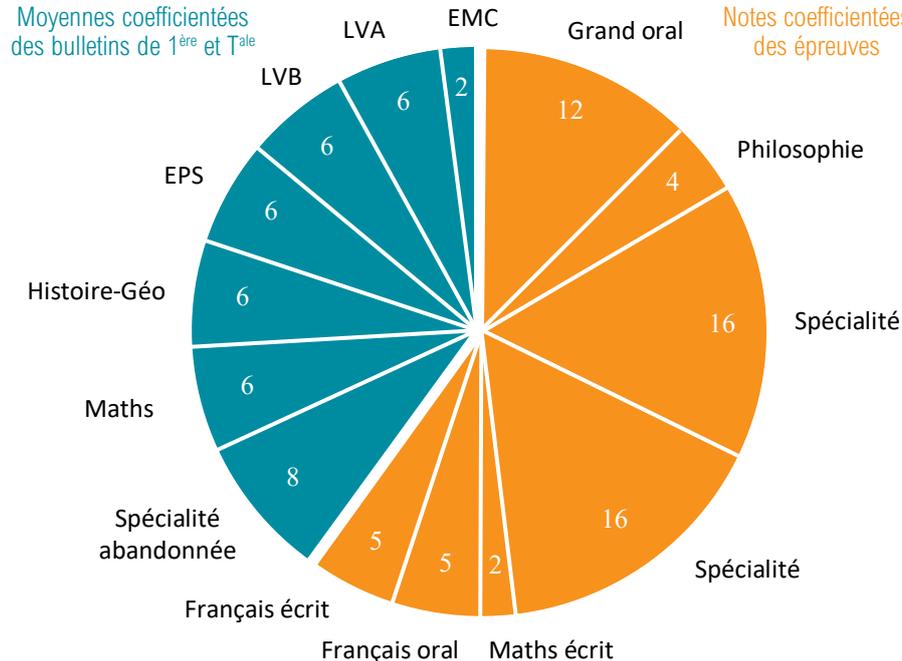
une option suivie en 1^{ère} et en Tale = coef 4 ; une option prise en Tale = coef 2.

- Le choix des options à prendre en compte se fait au début de l'année de terminale.
- La moyenne d'une option est prise en compte même si elle est inférieure à 10.

**Contrôle continu
40 coefs**
Moyennes coefficientées
des bulletins de 1^{ère} et T^{ale}

Bac technologique
structure et coefficients

**Épreuves terminales
60 coefs**
Notes coefficientées
des épreuves



CALENDRIER

PREMIÈRE

Contrôle continu
Moyennes annuelles

Épreuves anticipées
de Français :
• écrit (juin)
• oral (juin-juillet)
de Mathématiques :
• écrit (juin)

TERMINALE

Contrôle continu
Moyennes annuelles

Épreuves finales
• écrit de Philo (juin)
• écrits des 2 spécialités de T^{ale} (juin)
• Grand oral (juin-juillet)

*EPS : coef 6 sur les 3 CCFs de Terminale et non coef 3 en 1^{ère} et coef 3 en terminale.